



L'expression du futur dans le passé

1 Le mécanisme : deux points d'ancrage

ANCRAGE AU PRÉSENT — le futur classique

MAINTENANT ——— futur ——— demain

« Il dit qu'il **viendra** demain. »

ANCRAGE AU PASSÉ — le futur dans le passé

REPÈRE PASSÉ ——— conditionnel ——— le lendemain ... (maintenant)

« Il **a dit** qu'il **viendrait** le lendemain. »

L'essentiel : ce conditionnel n'exprime **aucune incertitude, aucun doute**. *Il viendrait* signifie simplement : c'était son futur à ce moment-là. C'est un pur changement de point de vue temporel.

2 Les trois futurs dans le passé

1. LE FUTUR PROCHE DANS LE PASSÉ

Forme : aller à l'imparfait + infinitif — imminence, décision prise, action sur le point de se produire

Équivalent ancré au présent : va + infinitif — « La réunion **va commencer**. »

Exemple : Il était 8 h 55. La réunion **allait commencer**... quand l'alarme incendie a retenti.

2. LE FUTUR SIMPLE DANS LE PASSÉ

Forme : conditionnel présent — postériorité : promesse, prévision, annonce, projet, suite du récit

Équivalent ancré au présent : futur simple — « Elle sait qu'elle **obtiendra** ce poste. »

Exemple : Elle savait qu'elle **obtiendrait** ce poste.

3. LE FUTUR ANTÉRIEUR DANS LE PASSÉ

Forme : conditionnel passé — action future déjà accomplie avant une échéance (avant + date, d'ici, dès que)

Équivalent ancré au présent : futur antérieur — « Paul **aura envoyé** le dossier avant midi. »

Exemple : Paul **aurait envoyé** le dossier avant midi.

3 La concordance des temps au discours rapporté

Paroles d'origine (ancrage présent)	Discours rapporté au passé
futur proche : « Je vais signer . »	Il a dit qu'il allait signer .
futur simple : « Je signerai lundi. »	Il a dit qu'il signerait le lundi suivant.
futur antérieur : « J' aurai signé avant midi. »	Il a dit qu'il aurait signé avant midi.
présent : « Je signe . » (rappel)	Il a dit qu'il signait . (imparfait)
passé composé : « J' ai signé . » (rappel)	Il a dit qu'il avait signé . (plus-que-parfait)

4 Les marqueurs de temps se transposent aussi

Ancrage présent	Ancrage passé
aujourd'hui	ce jour-là
demain / après-demain	le lendemain / le surlendemain
hier / avant-hier	la veille / l'avant-veille
la semaine prochaine, lundi prochain	la semaine suivante, le lundi suivant
dans trois jours	trois jours plus tard / après
maintenant, en ce moment	alors, à ce moment-là

5 Niveau C1 — dans le récit, sans verbe introducteur

Le narrateur qui connaît la suite de l'histoire peut ouvrir une fenêtre vers l'avenir, sans « il a dit que » :

« En 1998, une jeune diplômée entrait comme stagiaire chez un petit fabricant lyonnais. Vingt ans plus tard, elle en **deviendrait** la PDG et, quand elle quitterait enfin son bureau, elle **aurait multiplié** les effectifs par cent. »

À retenir

- Point d'ancrage au passé l'avenir se dit avec **aller à l'imparfait + infinitif**, le **conditionnel présent** ou le **conditionnel passé**.
- Le futur dans le passé exprime l'avenir **tel qu'il était envisagé** — réalisé ensuite ou non.
- Verbes ET marqueurs se transposent : *demain le lendemain, prochain suivant*.